

LA FEUILLE

Saint-Médard-sur-Ille



L'AGENDA

Mardi 9 février : Conseil communautaire à 19h00. Saint-Aubin-d'Aubigné (salle polyvalente – rue du stade)

Mercredi 10 février : Conseil municipal à 20h00, Salle Jacques-Jérôme Fontaine

Du jeudi 11 au mardi 16 février : Collecte de journaux via la benne rouge déposée par le SMICTOM VALCOBREIZH. Voir au verso.



TOUJOURS PLUS PROCHE DE VOUS !

La proximité, les échanges avec la population et la participation citoyenne demeurent notre volonté d'agir en commun depuis 2017.

Sous l'impulsion de la commission « communication et vie participative », des **élus référents** par secteur sur le territoire communal avaient été mis en place. C'est en toute logique, que

ce dispositif est renouvelé avec la nouvelle équipe municipale. Le principe ? Pour chaque secteur, des élus sont nommés référents pour instaurer une relation de proximité entre vous et vos représentants au conseil municipal. Vos élus référents sont amenés à fréquenter très régulièrement le secteur via la distribution de La Feuille ou du bulletin. L'objectif est de répondre efficacement et rapidement à vos questions, vos demandes ou de les transmettre auprès de la municipalité. Vous trouverez, jointe à cette feuille, les coordonnées de vos élus référents.

Nous reconduisons aussi **l'ouverture des commissions municipales** pour vous permettre de vous impliquer si vous le souhaitez et d'apporter votre point de vue ou vos compétences sur les thématiques abordées. Si depuis quelques mois il est malheureusement compliqué d'inviter des citoyens non élus en commission du fait de la situation sanitaire, nous sommes néanmoins convaincus de l'efficacité de ce dispositif et remercions déjà les personnes qui ont participé aux commissions affaires sociales, environnement-agriculture et voirie-assainissement. Retrouvez dès à présent la liste des commissions sur le dernier bulletin ou sur le site internet de la commune et candidatez par la suite en mairie ou via le formulaire en ligne. Nous vous y attendons !

Les élus se trouvent en mairie le samedi matin ou reçoivent sur **rendez-vous** les autres jours de la semaine pour rester à votre écoute.

Les **prochains travaux** de la commission communication et vie participative seront la refonte du livret d'accueil pour les nouveaux habitants, la création d'un livret « pratique » pour les médardais, le lancement d'un budget participatif ainsi que l'optimisation du site internet (agenda en ligne, page pour chaque association...).

Enfin, pour être tenu régulièrement informé des actualités et actions communales, inscrivez-vous à la **Newsletter** hebdomadaire sur la page d'accueil du site internet !

A très bientôt.

Gildas BOUREL, adjoint au maire délégué à la communication et à la vie participative

COVID-19 : VACCINATION

A partir du lundi 1er février, un numéro unique est mis en place pour informer, proposer des créneaux ou une inscription sur une liste d'attente : **0 805 690 821** (gratuit du lundi au vendredi de 9h à 17h) Il remplace tous les numéros de téléphone des centres de vaccination du département. A partir du 14 février, de nouveaux créneaux seront progressivement ouverts dans les centres de vaccination pour des premières injections, les secondes injections des personnes déjà vaccinées étant par ailleurs garanties.

INFORMATIONS COMMUNALES

COLLECTE DES JOURNAUX. Une nouvelle collecte aura lieu du 11 au 16 février via une benne déposée sur le parking du cimetière par le SMICTOM VALCOBREIZH. La quantité récoltée génère une somme d'argent reversée à notre école par le biais de l'Association des Parents d'Elèves.

CENTRE DE LOISIRS. Il sera ouvert pour les vacances d'hiver du 28/02 au 05/03. Vous pouvez encore inscrire vos enfants par mail : alsh@saint-medard-sur-ille.fr. Le paiement se fait à l'inscription. Toute journée ou demi-journée réservée et non annulée dans les délais, sera due, sauf en cas de justificatif médical.

STATIONNEMENT. Le stationnement est interdit sur les cheminements piétonniers et les passages piétons. Un véhicule est un danger pour toute personne et davantage encore pour les personnes en fauteuil roulant, malvoyantes, âgées ou les enfants, qui doivent alors contourner l'obstacle et emprunter la rue au risque de se faire renverser par un véhicule.

MAITRISE DE LA VÉGÉTATION SUR LA VOIE FERRÉE. SNCF Réseau réalisera des travaux d'entretien aux abords de la ligne Rennes - Saint-Malo, de nuit, du 15 février au 5 mars 2021. Les riverains ne devraient être dérangés qu'entre 1 et 2 nuits, en fonction de l'avancement.

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JANVIER 2021

AMENDE DE POLICE. Les travaux visant à améliorer la sécurité routière sur la voirie communale peuvent être subventionnés grâce au produit annuel des amendes de police résultant des infractions routières. Après débat, le conseil municipal sollicite l'attribution d'une subvention pour la création d'un plateau ralentisseur et d'un passage piétons face au cimetière ainsi que pour l'achat d'un radar pédagogique mobile.

ACHAT D'UN TRACTEUR POUR LES SERVICES TECHNIQUES. Afin d'apporter aux agents un nouvel outil répondant davantage aux missions qu'ils doivent exercer, des recherches ont été entreprises. Pour ce faire les agents ont été consultés et des démarches commerciales ont été faites auprès de divers concessionnaires, afin de bénéficier du meilleur rapport qualité/prix/performance. L'offre de l'entreprise AGRI MELESSE d'un montant de 37 390.37€ TTC pour un tracteur de marque Iseki a ainsi été retenue par la commission. Le conseil municipal a approuvé le principe de l'achat du tracteur, du choix de l'offre de l'entreprise AGRI MELESSE, et de l'inscription des crédits nécessaires au budget 2021. Il est également validé l'achat d'accessoires, à savoir : un chargeur frontal grappin, un broyeur d'accotement, une masse arrière et flash de sécurité proposé par l'entreprise AGRI MELESSE pour un montant de 12 576.00€.

VENTE DU TRACTEUR KUBOTA.

Suite à l'achat d'un nouveau véhicule, le tracteur KUBOTA modèle L185 immatriculé 291SY35 est mis en vente **au mieux disant** avec un prix qui ne pourra être inférieur à 2000€. Ainsi chaque personne intéressée doit transmettre sa **proposition d'achat écrite** sous enveloppe par courrier ou la déposer en mairie avant **le 31 mars 2021 avec la mention** «Opération vente du tracteur communal». L'ouverture des enveloppes se fera lors du conseil municipal du mois d'avril. Tracteur en état de marche, fabrication : de 1977 à 1982, 17cv, diesel, dimension : 2.30m x 1.40m.



INFORMATIONS DIVERSES

DÉCLARATION DES CHIENS. Tout propriétaire de chien répertorié en 1ère ou 2ème catégorie est tenu d'effectuer une déclaration en mairie et présenter un permis de détention, obligatoire pour les chiens catégorisés. Renseignement possible en mairie ou sur www.service-public.fr.

DÉCLARATION DES VOLAILLES. Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en France, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez impérativement mettre en place certaines mesures, notamment, confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour. En outre, la déclaration de ces oiseaux en mairie est obligatoire via le document Cerfa 15472-02.

LA TÊTE D'AFFICHE

Bernadette rouvre son bar en proposant le service point relais pour les colis ! En conservant la vente à emporter le week-end, la Tête d'Affiche sera ouverte du mardi au dimanche de 14h00 à 18h00.

LA TY'T PAT

Vente à emporter de crêpes et galettes natures ou garnies, les mardis soirs sur la place de l'église de 16h00 à 18h00. Privilégiez les commandes avant 18h00 la veille au 06 72 27 95 38.

BIBLIOTHÈQUE

Mercredi : 10h30-12h30 / 14h30-17h45

Vendredi : 15h30-17h30

Samedi : 10h30-12h30

Téléphone : 02.99.55.66.40

Mail : bibli@saint-medard-sur-ille.fr

MAIRIE

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h00

Le samedi : 10h00 à 12h00

Téléphone : 02.99.55.23.53

Mail : mairie@smdsi.fr

Site internet : <http://saint-medard-sur-ille.fr/>